



BACCALAURÉAT
Les copies bientôt
numérisées **PAGE 11**

Les copies du bac bientôt numérisées

Cette solution, économique et sûre, est envisagée pour 2021. Certains enseignants craignent d'être épiés.

MARIE-ESTELLE PECH @MariestellPech

ÉDUCATION La numérisation de toutes les copies du baccalauréat est sérieusement envisagée pour 2021, à la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) au ministère de l'Éducation nationale : « Rien n'est acté mais c'est en discussion », y explique-t-on. Cette année-là, date de refonte complète de l'examen, le nombre d'épreuves écrites terminales sera réduit à trois au lieu d'une dizaine aujourd'hui. La numérisation concernant les copies serait donc moins lourde à mettre en place.

Le ministère n'y voit que des avantages : une meilleure sécurisation, un allègement des coûts et une organisation facilitée. Fini par exemple, ces copies oubliées par un professeur dans les transports en commun, ou volées. Cette semaine, trente-trois élèves de l'académie d'Orléans-Tours ont dû repasser leur épreuve d'économie sur laquelle ils avaient planché le 21 juin après le vol de leurs travaux dans le véhicule d'un enseignant. La numérisation simplifie aussi la logistique : les professeurs n'ont plus besoin d'aller chercher puis de ramener leur paquet de cent copies dans un centre d'examen parfois éloigné de leur domicile. Et les frais de déplacement (billet de train, frais d'essence, etc.) dont ils demandaient le remboursement à l'État n'auront plus lieu d'être.

Plus de temps pour la correction

Aussitôt les copies scannées dans les centres d'examen puis transférées vers un serveur sécurisé, elles sont accessibles

aux professeurs qui disposent ainsi d'un peu plus de temps pour la correction. Autre avantage, l'administration peut brasser davantage les copies et mélanger celles d'une dizaine d'établissements au lieu de deux ou trois, ce qui permet de limiter davantage les biais de notations. Les professeurs ne peuvent absolument pas se douter de la provenance des copies. L'Éducation nationale est déjà rodée. Déployé pour la première fois en 2011 dans la zone Asie-Pacifique des lycées français de l'étranger, le dispositif de dématérialisation de la correction des copies du bac a progressivement été étendu puis généralisé en 2016 au sein du réseau. Quelque 30 000 candidats inscrits dans 110 pays en bénéficient aujourd'hui. Transférées de façon cryptée, les copies sont corrigées en ligne sur une plateforme, Viatique. Les enseignants ont également la possibilité d'échanger entre eux ainsi qu'avec des responsables pédagogiques sur des forums intégrés. « Un système qui facilite grandement la notation, notamment en matière d'harmonisation », selon les lycées français. La numérisation est également utilisée en métropole pour certaines disciplines comptant peu d'élèves et de professeurs, comme les langues rares... et les Arts du cirque, afin d'éviter qu'un professeur ne note ses propres élèves.

Dans l'enseignement supérieur, la numérisation va déjà bon train. Les copies des concours d'enseignants sont déjà entièrement numérisées ainsi qu'une partie des BTS. Ce qui ne plaît pas à tout le monde. Ce professeur de français d'Île-de-France s'agace de la potentielle surveillance des corrections façon Big Brother : « La correction en ligne permet à

tout moment d'avoir, pour les superviseurs, un instantané de notre correction. Ils peuvent surveiller notre rythme, nos notes, nos changements, harmoniser en cours de

correction ». En revanche pour Brian Valès, professeur d'anglais à Paris, « la prise en main est rapide et au final on gagne beaucoup de temps ».

Sécuriser les accès

Une petite société, Testwe, créée en 2014 qui a pressenti le filon des examens numériques compte déjà 18 salariés. Elle va plus loin que la numérisation puisqu'elle propose de plus en plus souvent de faire passer les examens intégralement en ligne. L'objectif est de permettre aux professeurs et aux administrations de créer et de corriger tous types d'épreuves sur un environnement web sécurisé. Plusieurs écoles de commerce recourent à ses services, comme Skema, l'Essca, l'Edhec. En juin, l'université de Nanterre, bloquée par des manifestants, l'a appelée à la rescousse. Testwe a permis aux 7 000 étudiants de première année de passer leurs examens en une semaine. L'université de Rennes-I va aussi tester ses services au mois d'août. Selon sa dirigeante commerciale, Alizée Pecastaing, « le coût du papier, de la logistique et de la surveillance peut être très fortement allégé. Or les examens coûtent cher pour une structure d'enseignement ». Reste la question de la triche : la société peut déjà empêcher l'étudiant de consulter Internet ou d'aller piocher des documents sur son ordinateur pendant l'examen mais travaille aussi à une solution de surveillance à distance sans humain. ■



Lors de l'épreuve de dissertation de philosophie dans les locaux du lycée Pasteur, à Strasbourg, le 18 juin. FREDERICK FLORIN/AFP